

Compte rendu du déplacement de Annick Chevalier et Jacques Cracosky à Chaabt du 28 au 31 octobre.

1/ Tuyauterie du château d'eau de Chaabt

Le diagnostic porté, à distance, par l'ancien responsable technique de l'équipement de la municipalité, Ahmed Laidi, est confirmé par ce dernier venu sur place : il conviendrait, sans trop tarder, de détourner la conduite vers la droite, et de la faire descendre en escalier (tronçons de 6m en 6m) posée sur des pieux en béton cylindriques.

Ahmed Laidi s'est engagé à faire venir un géomètre (bénévolement si nous avons bien compris), à faire évaluer la qualité du sol (incidence sur la profondeur à laquelle seront enterrés les pieux) et à faire réaliser un devis. Début de suivi par Jean-Pierre qui arrive à Chaabt le 6 ou 7/11.

La dépense pourrait s'avérer importante, mais, sur ce sujet, voir le paragraphe « Rencontre avec les autorités de Boulemane ». Coïncidence, rencontre sur place, au gîte, d'un français hydraulicien, travaillant pour un organisme de développement marocain, auprès duquel il est détaché par l'Ambassade : d'après lui, seul du reboisement (pas réaliste dans les conditions autour de la conduite) permettrait une solution pérenne. Attention au gel dans le cas de la solution envisagée (mais Ahmed Laidi pense que le débit est suffisant, y compris en hiver, d'autant que l'eau sort de terre quelques mètres en amont, à 11° constants).

2/ Tuyauterie de Tint

Nous confirmons que rien n'a été fait et qu'une poutre en béton, à l'intérieur de laquelle circule la conduite d'amenée d'eau au village, placée à l'horizontale, comme un pont, pour traverser un petit ravin, menace toujours de s'écrouler dans le-dit ravin. Les travaux, selon Ahmed Laidi, ne représenteront pas une somme importante, la conduite, en polyuréthane, pouvant être détournée par le fond du ravin.

L'urgence semble plus importante que pour la tuyauterie de Chaabt.

Voir aussi, pour le financement, le paragraphe « rencontre avec les autorités de Boulemane ».

3/ Rencontre avec les habitants du village

Une rencontre formelle de notre association avec les membres du village a été organisée. Elle constituait une première, ce qui est normal puisque nous n'avons que moins d'un an d'existence, ce qui l'est moins si l'on se réfère aux actions antérieures.

Cette manifestation, festive (exposition de photos des enfants à l'école, jeux pour les enfants, gâteaux faits par les mamans), a été l'occasion de rencontrer les.... papas (une dizaine, donc presque toutes les familles représentées).

Annick a expliqué ce qu'était l'association, ses objectifs, comment celle-ci était née autour de l'amitié pour Said et sa famille, mais que nous ne voulions rien faire qui n'ait l'approbation du village et que nous voulions les écouter à ce sujet.

Ce discours a été très bien reçu et apprécié.

Ainsi, le chef du douar, à qui Annick avait expliqué qu'on aurait sans doute dû les consulter avant d'installer la déchetterie à un endroit un peu éloigné de certaines maisons, a répliqué en disant qu'il tenait absolument à ce que son usage rentre dans les habitudes (ce qui n'est pas encore le cas). Annick a également expliqué à tous que c'était leur intérêt d'avoir un village propre pour que les visiteurs reviennent et participent à l'aide au village....

Le chef de douar nous a également indiqué qu'il se faisait fort de décider quelques maris à autoriser leurs épouses à venir travailler à l'atelier de tissage.

Gage de ce que ce geste a été apprécié : invitation retour chez le chef de douar dès le lendemain.

Pour ce qui me concerne, venu depuis janvier 2016 une dizaine de fois, j'ai constaté, dès le lendemain de cette réunion, un changement immédiat et radical d'attitude des villageois à mon égard. Ils viennent spontanément saluer (plus seulement de loin), essayent d'échanger.....

Enfin, peut-on imaginer que, faute d'avoir suscité ce type d'échange, il y ait là une raison à ce que nous n'avons pas constaté d'engagement des villageois vers nos actions ?

Il est souhaitable que nous organisions une manifestation de cette nature un fois par an.

4/ Evolution concernant l'atelier de tissage

Si la situation est toujours au point mort, un entretien sur place avec Hassan, Lahcen et le chef de douar, pourrait faire avancer les choses.

Hassan a d'abord expliqué qu'on ne pouvait rien faire parce que le tapis commencé par Zara, la responsable de la coopérative des femmes de Boulemane, était toujours en plan (sur un métier à tisser qui appartient d'ailleurs à ladite coopérative).

Le chef de douar a alors proposé qu'on installe à la place un métier à tisser traditionnel (il y en a plusieurs dans le village) à la place de celui de Zara, charge à elle de revenir chercher son matériel, et pense pouvoir faire venir quelques femmes.

Annick évoque alors la possibilité d'un métier acheté par l'association. Selon Lahcen, il en coûterait environ 5000DH.

Un rendez-vous ultérieur a été organisé avec Zara qui entérine le fait de venir reprendre son matériel.

5/ Rencontre avec les autorités de Boulemane

Etaient présents :

-Mohamed Amawach, Président de la municipalité de Boulemane

-Mohamed el Harrar, 2^{ème} Vice-Président de la municipalité

-Hassan Gassem, son adjoint chargé de Bouarjaja, Chaabt et Tint (très ami avec Hassan de longue date)

-Abdelak Mouali, Directeur de l'Ecole privée de Boulemane et mentor de l'institutrice de Chaabt.

-Lahcen

-Annick Chevalier

-Jacques Cracosky

La rencontre s'est déroulée au gîte, autour d'un repas, dans une ambiance sympathique et aussi peu formelle que possible dans le contexte marocain.

Annick a d'abord présenté l'association et ses projets (le document que nous avons élaboré ces dernières semaines a été remis ; il sera envoyé également par voie électronique avec nos remerciements.

En retour, ils nous ont fait savoir qu'ils étaient disposés, de leur côté, à prendre en charge financièrement certains de ces projets, notamment les réfections des canalisations de Chaabt et de Tint.

Enfin, ils nous ont fait part de leur souhait de construire (à leurs frais) une seconde salle de classe à côté de la première pour scolariser les enfants de Tint (le bus scolaire le permet).

6/ Invitation en France à l'initiative de l'association de Philippe Parmentier

En préalable au déplacement qu'il doit effectuer en mai avec des élèves, Philippe souhaite inviter un responsable de l'association marocaine en mars (tous frais pris en charge).

Annick et moi avons proposé à Hassan et Lahcen de décider entre eux lequel des deux effectuera ce voyage. Nous leur avons demandé de nous faire part de leur décision avant que Jean-Pierre ne reparte de Chaabt.